

# Les Brèves du Cossignol

## Informations municipales



Numéro 163  
Mars 2017



### ELECTIONS PRESIDENTIELLES

Les prochaines élections présidentielles auront lieu pour le 1<sup>er</sup> tour le dimanche 23 avril 2017 et pour le 2<sup>nd</sup> tour le dimanche 7 mai 2017.

Le bureau de vote se tiendra dans la salle polyvalente et les heures d'ouverture de 8h à 19h comme partout en France.

*Les cartes d'électeurs sont distribuées en même temps que la présente « Brèves », si vous avez effectué votre inscription sur les listes électorales d'Aureville avant le 31 décembre 2016 et que vous n'avez pas reçu votre carte d'électeur, rapprochez vous rapidement du secrétariat de Mairie.*

### REUNION PUBLIQUE

La municipalité, soucieuse de vous associer et de vous informer des grandes orientations pour les années à venir, vous convie à une réunion publique le **vendredi 5 mai 2017 à 18h30** à la salle des fêtes d'Aureville avec comme thèmes abordés : le futur lotissement, le hangar et le château.

### SECRETARIAT



La mairie sera exceptionnellement fermée le **samedi 15 avril 2017** weekend de Pâques.

### BUDGET COMMUNAL IMPÔTS LOCAUX

Lors de sa séance du 27 mars 2017, le Conseil Municipal a voté le Budget Primitif 2017.

Malgré la baisse des dotations de l'État en 2017, en toujours en maîtrisant les dépenses de fonctionnement, le Conseil Municipal a décidé de limiter à 1% l'augmentation du taux d'imposition 2017 des taxes locales.

Vous trouverez ci-dessous le tableau faisant apparaître les nouveaux taux des taxes communales.

Taxes locales	Taux de l'année 2016	Taux de l'année 2017
Taxe Habitation	4.27%	4,32%
Taxe foncier bâti	10.05%	10.15%
Taxe foncier non bâti	36.15%	36.25%



## INSCRIPTIONS AUX ECOLES 2017/2018



### ECOLE MATERNELLE

#### Syndicat Intercommunal des Écoles Maternelle des Coteaux (SIEMCA)

Les inscriptions se feront du **mardi 9 mai 2017 au mardi 23 mai 2017**.

Les parents doivent retirer un dossier d'inscription à la mairie de Goyrans et prendre rendez-vous avec le directeur de l'école, en téléphonant au 05 61 76 39 44.

Le jour de l'inscription, venir avec le document remis par la mairie, le carnet de santé de l'enfant ainsi que le livret de famille.

### BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

#### *Une terre à explorer au centre d'Aureville*

« Vous voulez découvrir, étudier ou simplement vous distraire : poussez la porte de la discrète Bibliothèque Municipale. Vous y trouverez ce que vous cherchez et bien d'autres choses auxquelles vous n'avez même pas pensées. Des classiques, des nouveautés et des livres plus rares. Par exemple de la documentation sur notre village et aussi sur le vaste monde.

Bien qu'ayant des milliers de livres à la maison, je trouve mon bonheur dans ce lieu apprécié de ceux qui le fréquentent déjà.. »

P. C.

Quelques nouveaux titres 😊

- Philippe Besson : Arrête avec tes mensonges
- Zeruya Shalev : Douleur
- Grégoire Delacourt : Danser au bord de l'abîme
- Dominique Bona : Colette et les siennes
- Kamel Daoud : Mes indépendances / Chroniques 2010- 2016
- Sire Cédric (auteur toulousain) : Du feu de l'enfer

et d'autres encore ...

Horaires : Lundi 16h -18h30  
Samedi 10h -12h30



### ECOLE PRIMAIRE

#### Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) d'Aureville et de Clermont le Fort.

Les fiches de renseignement et d'inscription aux différents services (Cantine, garderie, transports) seront distribués par les enseignants avant la fin de l'année scolaire et à retourner en mairie (Aureville et Clermont) avant le 7 juillet 2017.

Pour les nouveaux inscrits, les parents doivent se rendre dans un premier temps à la mairie d'Aureville pour l'inscription administrative.

Ils devront ensuite prendre contact avec la directrice de l'école (05.61.76.44.87).

### JOURNEE LONGBOARD

Le **dimanche 9 avril 2017**, la route d'Aureville à Goyrans sera fermée toute la journée, pour que l'Association de Longboardeurs Toulousains (ALT) fasse ses gammes et s'entraîne sur les belles pentes d'Aureville en toute sécurité.

Les personnes intéressées par ce sport pourront venir se régaler du spectacle...

### ATTENTION AUX NUISANCES SONORES

Avec le début du printemps, les jardins ont besoin que l'on s'occupe d'eux. Aussi, la municipalité souhaite sensibiliser les Aureillois(es) au respect des horaires pour l'utilisation d'outils bruyants (tondeuse, débroussailleuse, tronçonneuse ...)

« *Ne pas troubler  
voisinage est  
respect et*



*la tranquillité de son  
signe de citoyenneté, de  
du bien vivre*

*ensemble »*

Comptant sur votre compréhension et votre bon respect, nous vous rappelons ci-dessous les horaires prévus par l'arrêté préfectoral du 5 juin 1990.

**Jours ouvrables : 8h30 à 12h et 14h30 à 19h30**

**Samedis : 9h à 12h et 15h à 19h**

**Dimanches et jours fériés : 10h à 12h et 16h à 18h.**